DÉPARTEMENT
DU TARN

COMMUNE
DE
VALDURENQUE
81090

Téléphone : 05 63 50 51 18
Fax. 05 63 50 74 64
email:mairiedevaldurenque@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 29 juin 2023

DELIBERATION N° 2023-23
Tarif portage repas à domicile applicable en septembre 2023

Membres en exercice : 15

Lors du Conseil Municipal : Présents : 11
Absents : 04
Dont Pouvoir : 00

Date de l'affichage : 22 juin 2023
Date de convocation : 22 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf juin à 20H00, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BATTUT, Maire.

Présents : Christian AZEMA, Caroline BONNAFOUS, Hubert DE BLAY, Jean-François PINTE, Jean-Paul LAVAGNE, Rose-Anne LISERA, Patrick MORENO, Lionel ROGNE, Pierrette STEFANI, Catherine VILLAR.

Absents excusés : Laury CENES, Guillaume LANDES, Christel LAUR, Valérie PALMA.

Secrétaire de séance : Madame Catherine VILLAR est désignée à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 avril 2023 à l'unanimité.

OBJET : Tarif portage repas à domicile applicable en septembre 2023

Suite au courrier d'Occitanie Restauration, Monsieur le Maire présente l'augmentation applicable à compter du 1er septembre 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer les tarifs applicables à compter du 1er septembre 2023 :

- Le prix unitaire du repas portage à domicile sera de **9.65** euros,

Votants :	11	dont Pouvoirs :	00
Pour :	11		
Contre :	00	Abstention :	00

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le Maire,
Jean-Louis BATTUT

MAIRIE de VALDURENQUE

La délibération est rendue exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-Préfecture le 29 juin 2023 et de sa publicité le 29 juin 2023.

Fait à Valdurenque, le 29 juin 2023.
Jean-Louis BATTUT, Maire

MAIRIE de VALDURENQUE